

**COLLOQUE DU 18 JUI 2010**

**MARSEILLE EUROMEDITERRANEE**

**RETRANSCRIPTION DES DEBATS**

---

**11h45 – 13h00 : Renouveau urbain**



Avec le soutien de :



## ► **Renouvellement urbain**

**Philippe Méjean, maître de conférence, IUAR, Université Paul-Cézanne (modérateur de la table ronde)**

Le titre de cette table ronde a le mérite de la clarté et a en même temps une certaine sécheresse. Toutes ces opérations de renouvellement urbain me semblent avoir en commun d'être le siège d'une recherche permanente et forte d'excellence. D'abord une excellence politique, on va essayer de produire une autre ville, une ville plus équilibrée, plus développement durable, donc une ambition politique au sens fort, une ambition importante, un discours fort. Excellence politique mais également excellence technique et professionnelle. On a le sentiment que c'est dans ces bouts de ville, très complexes, que se joue une bonne partie des savoir-faire, de la rénovation des savoir-faire de l'urbanisme, de l'aménageur, de l'opérateur. L'excellence est donc requise et elle est revendiquée.

Après, il y a le principe de réalité et je remercie Brigitte Bertoncello qui l'a incarné d'une certaine manière en nous disant que, finalement, nous avons un urbanisme de juxtaposition, que nous avons sans doute une gouvernance à deux vitesses, l'une qui tire vers le haut et l'autre qui vise à réparer. Finalement, je force volontairement le propos pour ouvrir la discussion, le nouveau savoir-faire urbanistique n'est pas encore complètement constitué. Brigitte Bertoncello appelait de ses vœux la mise en place d'une maîtrise d'ouvrage à cet égard.

Du coup, nous tenons le sous-titre de l'intitulé de la table ronde : « Renouvellement urbain : simple réparation urbaine ou invention d'un nouvel urbanisme ? ». C'est autour de cette question que nous pourrions peut-être essayer d'échanger. Nous allons le faire notamment grâce à trois nouveaux territoires qui vont nous permettre de renouveler notre regard : le territoire du Grand Lyon, le territoire de la métropole lilloise et le territoire du GPV de Marseille.

On prétend à l'excellence, à l'innovation, à l'exemplarité. Finalement, quoi de neuf ? Sur quoi a-t-on le sentiment d'avoir vraiment avancé ou d'être en train de le faire ? Puis sur quoi bute-t-on principalement dans ce chemin qui mène à l'excellence et à l'innovation ? Je vous propose de commencer par la maîtrise d'ouvrage avec l'intervention de Pascal Marchand et de Rémy Nouveau.

**Pascal Marchand, directeur général adjoint développement durable et attractivité du territoire, Marseille Provence Métropole**

Quoi de neuf ? Avant même de répondre à cette question, j'ai envie de parler de ce sur quoi nous butons, c'est-à-dire la pauvreté. A Marseille, une moitié des ménages est exonérée d'impôts, un quart de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. C'est un obstacle majeur. Il y a une caractéristique, c'est que c'est une pauvreté du centre-ville et qui de surcroît s'accroît. Quelques chiffres sur l'évolution des revenus médians entre 2000 et 2005 : ce ne sont pas les quartiers nord qui ont la prime de la dégradation mais bien les I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> arrondissements. Le XV<sup>e</sup> est à 12 643 euros de revenus médians avec une hausse de 11,9 % ; le XVI<sup>e</sup> est à 8 820 euros avec une hausse de 10,3 %. Dans le I<sup>er</sup>, on est à 8 343 euros avec une évolution de 3,4 %. Dans le III<sup>e</sup>, c'est 6 744 euros avec une baisse de 3,3 % en cinq ans. Euroméditerranée est la première opération d'intérêt national en centre-ville. Avant, les OIN c'était dans la Pampa... Là, on fait ça en centre-ville pour impulser quelque chose.

Quelles nouveautés ? Cela a commencé à travers une OIN qui est un instrument d'Etat – l'Etat vient au secours de la ville pauvre, pouvait-on dire... – mais ce qui se crée là, et cela se crée aussi au niveau du GPV, c'est un endroit où l'on fabrique de la gouvernance, une gouvernance collective sur des matières qui sont, compte tenu de l'obstacle et de la taille de la ville, extrêmement complexes. Nous avons besoin de tout le monde pour traiter les sujets et nous arrivons à traiter ensemble un sujet extraordinairement difficile. Je ne sais pas si c'est quelque chose d'extrêmement innovant mais la nouveauté, en tout cas à Marseille, c'est ça. Il y a quand même de l'innovation : c'est d'abord une première OIN en centre-ville mais c'est aussi la première fois que l'on consacre une zone urbaine sensible, la ZUS Centre-Nord, et des modalités d'opérations de renouvellement qui étaient destinées aux grands ensembles à des opérations de centre-ville. En gros, on anticipe le PNRQAD (programme national de requalification des quartiers anciens dégradés).

Nous avons une gouvernance collective. Moi je me sens propriétaire d'Euroméditerranée comme du GPV. C'est une copropriété et elle n'est pas en difficulté... Elle produit quelque chose qui, concrètement, avance.

### **Philippe Méjean**

Nous nous sommes interrogés tout à l'heure sur Marseille et Lyon mais il ne me semble pas que l'on ait relevé le fait qu'il y a trente années qui séparent les deux communautés d'agglomération en termes d'ancienneté. Ce n'est pas rien ! Par rapport au sujet qui nous occupe, il est fort probable que cela joue quelque peu.

### **Rémy Nouveau, directeur de l'habitat et du développement solidaire urbain, Grand Lyon**

La situation de l'agglomération lyonnaise n'est pas celle de Marseille. Sur la problématique sociale, nous sommes une agglomération riche avec des quartiers très pauvres. Cela me paraît être une vraie différence. Le consensus du Grand Lyon a existé très fortement sur le renouvellement urbain, nous faisons la même chose au centre-ville et en périphérie. C'est une culture qui date de plus de vingt ans, les projets de renouvellement urbain, que ce soit la Confluence, la Duchère, les Minguettes, Vaise ou Gerland, c'est la même problématique, ce sont les mêmes acteurs et il y a un consensus pour intervenir sur l'ensemble de ces sites dans le même temps. Quand je fais visiter l'agglomération lyonnaise à des collègues européens, ce qui les impressionne toujours c'est le fait que nous faisons des projets de renouvellement urbain de sites industriels ou de sites en politique de la ville dans le même temps et avec la même ambition. C'est peut-être ça qui fait la différence avec l'opération Euroméditerranée.

Qu'est-ce qui nous différencie et sur quoi butte-t-on ? Il y a la capacité financière d'investissement parce que ces opérations menées conjointement nécessitent de mobiliser des crédits considérables. Au-delà de l'aspect financier, il y a la question de la durée. Ces projets ont commencé il y a vingt ans et nous avons encore vingt ans devant nous, voire plus. Comment alors tenir dans la durée des consensus et des consensus qui ne sont pas faciles ? Nous avons une banlieue pauvre, une agglomération à l'ouest plutôt riche et un centre qui s'est enrichi. Le pari important de la mixité tenu depuis quinze ans, c'est-à-dire construire des logements sociaux là où il n'y en a pas et en démolir là où il y en a beaucoup est quelque chose qui ne peut se jouer que dans la durée. Ce consensus existe aujourd'hui mais la question est de savoir comment continuer à le maintenir en vie pendant dix, quinze ou vingt ans.

Le programme de rénovation urbaine de l'agglomération lyonnaise est considérable, nous avons démoli plus de 5 000 logements sociaux sur une période de cinq, six ans, ce qui est très important mais cela reste proportionnellement marginal. Il faudra quinze ou vingt ans pour analyser ce que l'on fait. La question de la mixité est la même sur le centre-ville. A Confluence, on impose 25 % de logements sociaux, bientôt 30 %, mais comment garantir cette mixité dans la durée ?

Par ailleurs, les éléments financiers amènent à des choix. Nous sommes en train de travailler sur un projet sur lequel une question se pose : si nous faisons une charge foncière interne pour faire des logements sociaux, cela alourdit le bilan de l'aménagement de 15 millions d'euros. Si l'on se dit que ce qui est important c'est de permettre que le soleil éclaire chacun des logements même en plein mois de décembre, cela coûte environ 15 millions d'euros de plus. Est-ce que l'on peut se payer le coût du développement durable ? C'est un choix que nous avons à faire.

C'est à partir de l'espace public que nous avons construit nos projets urbains, et ceci depuis vingt ans. Cela nous a conduits à faire ce que j'appelle de l'urbanisme classique avec des formes certes contemporaines mais qui ne cherchent pas trop à innover. La question que nous nous posons actuellement est de savoir comment nous pouvons intervenir à La Part-Dieu, dans une intervention de renouvellement urbain sur un site qui est plutôt un centre d'affaires. Au départ, il s'agissait d'en faire le deuxième centre d'affaires français à l'échelle de La Défense puis nos élus ont finalement souhaité que La Part-Dieu retrouve une mixité de l'habitat, une mixité de population. Il s'agit donc maintenant pour nous de savoir comment remettre de la mixité dans un centre d'affaires.

### **Philippe Méjean**

On vient de dire que le Grand Lyon traite le tout, de la même manière partout. Nous sommes là sur des moyens, des façons de faire mais, finalement, qu'est-ce que cela donne à l'arrivée ? Quelle est la valeur ajoutée s'agissant de la production de la ville et comment en êtes-vous arrivés là ?

### **Rémy Nouveau**

Nous sommes dans un système inversé par rapport à Marseille car même si le Grand Lyon existe depuis quarante ans, la ville de Lyon pèse 450 000 habitants sur les 1,2 million, nous avons une vraie banlieue. L'enjeu, et ce qui est en train de se gagner avec ces projets de faire partout en même temps c'est que tout le monde appartient au Grand Lyon. Chez vous, je pense que tout le monde se sent habiter à Marseille alors que chez nous quand on habitait Vaulx-en-Velin, on n'habitait pas à Lyon. Cela passe par des éléments simples, et ce sont les habitants qui le disent, qui font que l'on retrouve par exemple au centre-ville de Vaulx-en-Velin ou aux Minguettes les mêmes éléments d'éclairage qu'au centre-ville de Lyon. C'est un élément d'appartenance. C'est quelque chose qui se construit et qui est important dans le positionnement social de l'agglomération, y compris au niveau de la mixité.

Comment cela se construit ? Cela se construit effectivement par quarante ans d'existence du Grand Lyon. Le consensus politique et technique au niveau du Grand Lyon s'est construit avec le temps et permet d'avancer. Le contrat de cohésion sociale de la politique d'agglomération lyonnaise couvre l'ensemble du territoire de l'agglomération, y compris les communes en dehors de la politique de la ville. Nous accompagnons ces communes en leur disant qu'il faut construire plus de logement social mais nous leur disons aussi que

nous sommes capables de les accompagner dans cette démarche. Le consensus s'appuie sur le fait que nous ne faisons pas que de la précarité ou de l'aide sur quelques grands projets mais que nous intervenons partout et que tout le monde pour être solidaire en ayant conscience que la précarité et la pauvreté se joue dans les banlieues pauvres mais aussi ailleurs.

### **Anne Cecconello, *urbanisme et habitat, Ville de Marseille***

Je vais essentiellement vous parler d'une différence entre Lyon et Marseille qui est la géographie. Je pense notamment aux derniers événements, les inondations, qui pourraient faire penser que la nature nous veut du mal, à nous humains... Il ne s'agit en réalité pas de cela. Elle ne nous veut pas de mal du tout mais peut-être que nous avons eu tendance à oublier qu'elle existe. En vis-à-vis des questions de pauvreté, nous avons à Marseille à faire un rattrapage sur la renaissance du socle géographique. Cela passe par un travail que nous avons tous à faire sur le sous-sol qui a complètement été modifié par les siècles d'histoire de cette ville et que nous devons complètement repenser aujourd'hui, sans même parler d'intégration de la modernité avec les réseaux pour les communications ou autres.

Par rapport à ça, nous avons besoin d'être réparateurs, ce qui passe par une modification complète y compris de nos modes de fonctionnement inter-collectivités et inter-maîtrise d'ouvrage. C'est probablement par le sous-sol que l'on arrivera à recréer du lien dans l'espace public, dans les transports. Pour des tas de raisons, nous avons nié, contrairement à Lyon, le réseau fluvial et ce qu'il peut supporter en termes d'aménités. Nous avons une particularité qui est qu'Euroméditerranée est sur un site qui a été gagné sur la mer avec des terres qui ne sont pas toutes non polluées. Ce socle sur lequel on veut continuer ce développement, c'est probablement à partir de lui qu'émergeront, dans une espèce de continuité, les projets. Il faut que l'on fonde nos projets, et ceci dans tous les sens du terme.

### **Philippe Méjean**

Nous partons à Lille, ancienne communauté urbaine qui a eu une longue réflexion sur cette question du renouvellement de la ville. Jean Badaroux, en tant qu'opérateur, où gisent de votre point de vue les principaux foyers d'innovation ? En quoi avez-vous le sentiment d'avoir avancé ? Est-ce que cela constitue le socle pour l'avenir ?

### **Jean Badaroux, *directeur de la SEM Ville Renouvelée – Lille***

La SEM Ville Renouvelée est une société génétiquement conçue sur cette logique de renouvellement urbain et vous avez l'amabilité de noter que, au moins au niveau du concept, cela s'était un peu fondé sur le territoire lillois. Je vais essayer d'avoir un peu de recul par rapport à ce qui a été dit par les collègues marseillais et lyonnais.

Première comparaison par rapport à Lyon. Tout à l'heure on a dit que l'agglomération lyonnaise est un territoire riche dans lequel il y a des quartiers très pauvres. La métropole lilloise est une agglomération qui n'est pas très riche et dans laquelle il y a des quartiers très pauvres. Par rapport à des phénomènes de crise, cela a son poids. Il paraît que quand les gros maigrissent, les maigres meurent, effectivement quand on est sur des territoires en situation fragile, cette question de l'économie générale a un poids particulier.

Sur quoi buttons-nous ? Comme à Marseille, sur la pauvreté. Sur ces politiques du renouvellement social et urbain, qui sont inscrites dans le temps, nous buttons toujours sur

ce sentiment de vider la mer avec une passoire et d'être sur une problématique constamment fragile où il faut constamment remettre le travail sur le métier.

Sur quoi progressons-nous et qu'avons-nous pu éventuellement réussir ? Il y a un sujet sur lequel nous avons réussi, c'est la prise en compte de cette pauvreté. Je crois que Lille a su développer un certain nombre de méthodes d'action acceptant ce contexte économiquement extrêmement difficile, voire très précaire. Avec une conséquence quand même, quand on s'inscrit dans la durée et qu'on regarde dans le rétroviseur, c'est que si l'on s'occupe bien de ces quartiers-là, c'est-à-dire des pauvres, cela se sait et ce sont les pauvres qui remplacent les pauvres. Le maire de Roubaix, qui parle en connaissance de cause car sa ville est la plus pauvre du département du Nord, qui n'est pas un des plus riches, dit : « *Chez nous, on s'occupe tellement bien des pauvres que quand ils ont un petit début de réussite, ils quittent Roubaix et sont remplacés par plus pauvres qu'eux.* » On retombe toujours sur ce phénomène et quand j'entends dire qu'avec les opérations de renouvellement urbain, de requalification des quartiers dégradés, de travail sur le renouvellement de l'habitat, il y a un risque de gentrification, je peux vous dire qu'il y a sincèrement de la marge... Au passage, une remarque sur l'organisation des villes de la métropole lilloise. Il n'y a pas plus mixte que Roubaix ! Roubaix c'est, à une rue d'écart, une situation extrêmement critique et une situation où l'on a des gens qui, au-delà de la moyenne nationale, payent l'impôt sur la fortune.

Qu'avons-nous gagné ? Je pense que nous avons gagné la réparation urbaine et qu'il ne faut pas négliger cet aspect de travail sur le cadre, sur l'ambiance, sur la fierté territoriale. Roubaix, un territoire qui avait perdu 30 000 m<sup>2</sup> de commerces au centre-ville en a regagné 50 000, certes c'est de la réparation urbaine, on n'a jamais fait que revenir à une situation à peine normale, mais on a en même temps quelque chose qui donne une certaine fierté. Quand on travaille sur l'espace public c'est la même chose, on utilise la solidarité, on utilise le robinet des fonds européens. Quand on fait revenir un musée, par exemple, on a quand même le sentiment que même si l'on ne corrige pas les fondamentaux, on a néanmoins recréé un cadre, un contexte, un écrin dans lequel il est possible d'envisager l'avenir. Après, c'est la question de l'avenir qui est posée.

### **Philippe Méjean**

Comment est-ce que ces opérations renouvellent nos regards de professionnels et nos façons de procéder ?

### **Nicolas Binet, directeur du GPV de Marseille**

La question de l'innovation est la question qui tétanise. Est-ce que l'on innove ? Ce n'est certainement pas moi qui vais le dire. Tout ce que je peux essayer de faire c'est de montrer quelques points, j'en ai identifié trois, qui sont les lignes directrices de l'action.

D'abord en se concentrant sur le sujet d'aujourd'hui, c'est-à-dire Euroméditerranée et ce qu'il y a autour. Le GIP du GPV intervient sur quatorze sites qui vont des limites nord de la ville de Marseille à ses limites sud. La singularité est qu'il y a dans ces sites deux sites qui concernent du centre-ville et qui pèsent quand même le cinquième des investissements. Cela représente 200 millions sur 1 milliard, ce qui est considérable.

On peut dire que Marseille est un curseur du PNRQAD. Le développement d'une réflexion d'action publique sur des centres-villes dégradés n'a pas commencé avant-hier à Marseille, cela fait quand même une trentaine d'années que se succèdent et s'articulent un certain nombre de politiques publiques visant à maîtriser la transformation urbaine et sociale du

centre-ville. C'est une singularité de Marseille et de quelques villes du sud de la France que d'avoir un très fort enjeu de remédiation de ces quartiers de centre-ville. Nous avons peut-être un côté précurseur, ce n'est pas de l'innovation. Nous sommes certainement amenés à déployer une politique publique qui maille des interventions lourdes sur de l'espace public, des interventions lourdes sur de l'habitat et sa diversification, sur le commerce, sur l'activité économique et sur les équipements publics. C'est en ce sens qu'il y a peut-être une certaine évolution des dispositifs. Ce n'est pas une invention brutale mais nous sortons évidemment des dispositifs strictement focalisés sur un type de levier et qui laissent les autres de côté.

Le deuxième point que je voudrais évoquer porte sur la construction du partenariat. Nous ne sommes plus à l'époque où l'on créait une maîtrise d'ouvrage unique censée avoir tous les leviers et tout faire. Nous sommes ici, avec le GIP du GPV, dans une position d'ensemblier, d'assembleur, qui réunit un ensemble d'acteurs, les coordonne, les impulse mais ne fait pas à la place de. En complémentarité forte avec l'établissement public Euromed, je crois qu'il y a vraiment deux modes d'intervention intéressants, singuliers, peut-être poussés à leur paroxysme. La convention que nous allons signer lundi prochain avec l'Anru pour le secteur centre-nord n'a pas moins de vingt-et-un signataires ! Du côté des grandes collectivités locales, il y a toutes les SA HLM, les offices publics, des sociétés d'aménagement, des SEM immobilières. J'insiste sur cette mobilisation de toute la panoplie des acteurs pour répondre à toute la diversité des enjeux et des actions.

Le troisième point c'est la diversité de la boîte à outils. Nous ne sommes évidemment plus dans des formules où l'on sortait une ZAC du cartable, une concession d'aménagement et basta ! La caractéristique des opérations que le GIP anime, aussi bien sur Saint-Moront que sur centre-nord, c'est de comprendre en leur sein, dans ce périmètre d'opération, tout autant des concessions d'aménagement pour de la RHI, des opérations que pilote la ville de Marseille de remédiation à l'habitat indigne, des opérations de « dents creuses », de maîtrise foncière avec l'établissement public foncier et PACA, des opérations de mobilisation de promoteurs privés... Bref, une complémentarité des dispositifs. Cela fait bien sûr un certain nombre d'années que ceci est identifié et développé. L'époque où l'on sortait de la boîte magique l'OPAH ou la défiscalisation comme étant la clé globale est notoirement révolu.

Nous essayons de progresser sur ces trois éléments dans une complémentarité des dispositifs et une collaboration que nous créons avec Euroméditerranée. Nous signons une convention avec Euromed sur la manière de piloter ce dispositif. C'est un des acteurs importants de traitement d'îlots dégradés dans l'opération centre-nord que pilote et coordonne le GIP. C'est bien la marque de cette nécessaire mobilisation et de diversité des outils.

Evoquons les points durs. La pauvreté a été évoquée, je n'y reviendrai pas sauf pour dire que l'enjeu est celui de la mixité. Nous vivons sur un capital intellectuel des villes européennes qui repose sur la notion de mixité sociale. Nous vivons aussi sur une culture des interventions des politiques publiques qui sont fondées sur la mixité. Evidemment, dans le contexte de cette agglomération de Marseille, la question revêt une complexité très grande et qui n'est pas résolue. Avec des quartiers très populaires et une pauvreté qui réside essentiellement dans le parc privé, nous avons une complexité particulière qui n'est pas par exemple celle de Nantes qui peut dire qu'elle va faire 20 ou 25 % de locatif social institutionnel avec un office public.

Un autre point dur est l'espace public. Nous ne sommes pas ici dans un usage d'intervention lourde, continue, et de valorisation de l'espace public comme on peut le connaître dans des villes plutôt au nord de la Loire et peut-être même à Lyon. C'est certainement un point majeur. Lié à ce point-là, il y a un autre point qu'il faudrait développer en y consacrant du temps, c'est celui de la gestion urbaine. Par ailleurs, s'il y avait une singularité en matière de points durs c'est celui des grands patrimoines privés de propriétaires ou de bailleurs sur lesquels l'acteur public ne peut pas ne pas intervenir. Reste à trouver la porte d'entrée et les moyens.

**Franck Geiling, *directeur de l'architecture et de l'urbanisme, EPAEM, directeur de l'architecture et de l'urbanisme***

La question de l'innovation potentielle d'Euroméditerranée peut je crois se poser par rapport à son contexte. Le contexte de la création d'Euroméditerranée c'est l'idée que, à un moment donné, en pleine décentralisation une OIN se fait en région. Par regard de transition lui succédait un ministre de l'Aménagement et du Territoire qui était porteur de la décentralisation. La maîtrise d'ouvrage de projets complexes pourrait qualifier notre gouvernance. C'est une maîtrise d'ouvrage à part entière, ce n'est pas une succession de maîtres d'ouvrage coordonnés. Elle s'adresse à un territoire, un territoire particulier qui a renouvelé la question de la dialectique, me semble-t-il, entre pôles de projets et planification territoriale. La planification territoriale existait à l'époque sur Marseille mais avait oublié ses limites. L'idée de réinterpeler la question de pôles de projets, c'est-à-dire de concentrer l'action publique sur un territoire restreint par des acteurs qui avaient des logiques sectorielles pour l'essentiel mais pas de responsabilités territoriales en tant que telles, je pense notamment au Conseil général, à la Région, me semble un point d'innovation certain pour l'époque mais qui continue à fonctionner et à rester mouvant dans la dynamique.

La question de la diversité programmatique. C'est à ma connaissance la première fois que culture et développement économique sont croisés dans une seule et même opération, a fortiori dans une opération de centre-ville. De façon plus concrète, plus immédiate, on peut passer à l'échelle de l'îlot avec une vraie réflexion sur le voisinage qui a à la fois du sens dans la construction de la ville et en matière opérationnelle. C'est un sujet qui me semble toujours d'actualité et porteur d'avenir mais peut-être insuffisamment développé aujourd'hui.

Je finirai sur deux aspects. D'abord le label EcoCité car nous faisons partie des treize cités labellisées. Ce qui me paraît innovant dans notre approche d'EcoCité c'est de revendiquer bien sûr la dimension sociale, bien sûr la dimension économique, mais il est évident que ce qui a été dit tout à l'heure sur l'arbitrage nécessaire entre faire entrer la lumière et créer du social est d'autant plus important dans une ville comme Marseille. Mais on ne veut pas le faire car le principe que nous défendons ici n'est pas de faire de la haute technologie avec quatorze sites poussés dans le rouge pour être vertueux mais bien d'articuler les capacités sociales et économiques d'une population, d'un marché d'habitat, pour accueillir la notion de durabilité autour de l'environnement. Cela interpelle directement les concepteurs urbains et architecturaux dans ce qui pourrait être de l'architecture passive plus que dans la simple adjonction de dispositifs techniques pour atteindre les objectifs performantiels ainsi que les aménageurs pour trouver des mesures d'équilibre, de péréquation, à des échelles intermédiaires.

Sur ce sujet-là, nous abordons particulièrement la question de la Méditerranée. C'est une question qui nous paraît significative dès lors que les grands référentiels en matière de



développement durable aujourd'hui sont ceux d'Europe du Nord qui renvoient à des usages, des cultures, y compris urbaines, qui sont tout à fait différenciées par rapport à ce que nous vivons ici et maintenant et ce que vivent nos partenaires, de façon d'ailleurs tout aussi différenciée, du Sud-Méditerranée. Le parti-pris d'Euroméditerranée et de ses partenaires – car EcoCité ce n'est pas qu'Euroméditerranée, c'est aussi la ville et la Communauté urbaine avec l'ensemble des partenaires déjà intégrés dans le conseil d'administration – et peut-être l'innovation dans un rapport dialectique pôles de projets et effet levier et entraînement sur appels à projets vont aussi jouer pleinement leur rôle dans le cadre d'EcoCité pour assurer une percolation, une redistribution à une échelle tout autre, sachant que le paysage est un des éléments fédérateurs qui fait consensus.

### **Philippe Méjean**

J'ai le sentiment que ces gisements d'innovation sont plutôt du côté de la technologie de l'action publique, à la fois de sa conception et de sa technique de mise en œuvre, que du côté de ce que l'on arrive à produire effectivement. Soit que les résultats ne sont pas complètement au rendez-vous, ou en tout cas conformes à ce que vous souhaitez, soit qu'ils restent à venir à des échéances de temps assez longues.

Vous buttez de manière préoccupante et récurrente sur la question de la pauvreté. Vous buttez sur la question de la production d'une nouvelle prospérité, puis vous buttez ou allez butter sur la question de la gestion urbaine de ces territoires, notamment des espaces publics. En étant un peu provocateur, j'ai envie de vous demander si ce sont des questions qui relèvent encore des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement ?

### **Jean Badaroux**

Il est probable que nous soyons à la limite de nos compétences, en ce qui me concerne d'aménageur, avec cette espèce de cadre normatif, contractuel, qui définit le rôle d'aménageur mais la question nous est posée. Peut-être naïvement, peut-être improprement, mais quand on nous confie au niveau de la métropole lilloise l'aménagement d'un nouveau quartier qui s'appelle l'Union et que l'on nous dit que nous allons faire dans ce quartier un secteur dédié pour développer un pôle image, on voit bien que la question qui nous est posée de façon plus ou moins exprimée c'est : il y a un urbanisme adapté au développement d'une nouvelle filière, par ailleurs inexistante et à constituer, un aménagement adapté, un rôle de l'aménageur spécifique qui va susciter cet élément de prospérité.

Nous sommes probablement là dans une logique qui interpelle nos métiers, qui est sans doute pour moi un facteur d'innovation dans le processus peut-être plus que dans le résultat. Je pense que si l'on se démarque quelques minutes du résultat en essayant notamment de ne pas se focaliser sur les aspects architecturaux ou de forme urbaine, on est sans doute plus libres par rapport à cette question de l'innovation. Je pense aussi que cela nous renvoie à la tentation d'isolement de l'aménageur : « *Tu as franchi la limite de ma ZAC, dehors ! Tu es chez moi !* ». Il est difficile d'apporter une réponse définitive à cette question sauf à donner quelques éléments de conviction en se disant, peut-être naïvement, que la question nous est posée, qu'il faut bien que l'on essaie de la traiter, de s'y adapter. Mais on ne s'y adaptera pas dans un mode de production qui est celui d'hier et on ne s'y adaptera pas tout seuls.

## **Pascal Marchand**

Il y a bien une obligation de prendre en compte ce phénomène dans nos opérations pour avoir quelque chose qui marche. Si l'on se borne à faire des choses territorialisées, c'est la catastrophe. Il va immédiatement se créer un outil du riche et un outil du pauvre avec des phénomènes de frontières où tout le monde perd : les pauvres n'aiment pas les pauvres et les riches n'aiment pas les pauvres... C'est une affaire à sens unique et c'est forcément négatif. Là, Euroméditerranée a fait du social à la fois dans des dispositifs sociaux très classiques, il l'a fait en faisant du logement social, mais la réalité c'est que c'est le premier qui a pris en compte la règle des 20 % sur le territoire marseillais. Il y a des communes qui ont 0 % de logement social à la limite de Marseille, il y a des secteurs municipaux qui sont à 6 % de logement social ! Euroméditerranée a démontré que l'on pouvait faire du logement social.

De l'autre côté, le GPV n'est pas sans ambition et c'est bien parce qu'il y a un traitement et une coordination des deux que nous arrivons à éviter le problème de frontières qui, inévitablement, se pose. C'est en cela que l'urbanisme et l'aménagement sont concernés par cet aspect-là. Sinon, cela ne fonctionne pas.

## **Rémy Nouveau**

Nous avons un président au Grand Lyon qui quelque part nous dit assez clairement qu'une première priorité est l'économie, une deuxième est l'économie et une troisième est l'économie... Cela crée un peu de débats au Grand Lyon entre moi, en charge du développement urbain solidaire, et mes collègues de la délégation développement économique. Il y a de la friture dans l'air régulièrement mais quelque part cette priorité que donne le président a un impact sur la création de richesses au Grand Lyon. Cette clé de lecture, ce n'est pas la seule, est relativement importante.

Deuxième élément sur la pauvreté. Un des enjeux importants, c'est aussi le vivre-ensemble. Une partie de nos projets, notamment dans le renouvellement urbain, c'est des projets sociaux avec de l'accompagnement urbain car l'urbain peut être un moyen d'intervention sur du social.

Troisième élément, au niveau de l'agglomération lyonnaise, nous travaillons sur des échelles différentes et les questions d'écart de pauvreté et de richesse se posent forcément différemment et ne sont pas simples à traiter.

Dernier élément, et c'est plutôt un enjeu sur la mixité et sur qui habite où et comment, il faut que nous fassions attention à penser la ville comme un lieu de mouvement, il ne faut pas avoir une vision trop statique des choses, on est dans une ville mobile, même dans les quartiers pauvres.

## **Anne Cecconello**

J'ai parlé tout à l'heure de l'importance de la géographie, n'oublions pas celle de l'histoire, du patrimoine et de la culture, nous le savons mais cela ne fait pas de mal de le rappeler. Ensuite, il faut savoir que demain les collectivités n'auront plus la possibilité d'être réactives par rapport aux questions d'aménagement, elles devront définir préalablement les zones sur lesquelles elles pourront intervenir, elles ne pourront plus le faire ponctuellement. Nous n'aurons plus la possibilité de réagir vite et bien et allons probablement nous retrouver dans des situations de frontières et de zones sur lesquelles on aura des actions d'aménagement et de zones où cela sera beaucoup plus compliqué. C'est

plutôt une tendance vers laquelle nous allons et qui va nous obliger de fait à mieux travailler sur nos documents de qualification.

### **Nicolas Binet**

Sur cette question de projet social et de projet urbain, il y a une volonté très claire à Marseille qui se traduit notamment dans l'organisation des deux GIP, l'un politique de la ville, l'autre renouvellement urbain, qui sont dirigés par le même président. C'est une démarche qui a un sens certain. Le deuxième point sur la question de la pauvreté c'est évidemment la préoccupation de tous les jours sur le développement économique, les zones franches urbaines, la connexion emploi et quartiers d'habitat social. Mais, et ce sera mon troisième point, c'est aussi celle de la mobilité qu'évoquait Rémy Nouveau, à savoir comment à nos échelles et dans nos métiers nous prenons en compte cette question certes de la mobilité sociale mais aussi territoriale. C'est-à-dire comment fait-on, dans une configuration sociale d'agglomération, pour créer une certaine fluidité, pour créer des possibilités d'itinéraires résidentiels, pour créer des conditions de brassage et éviter ou freiner les mécanismes qui conduisent à l'entre-soi et au repli et qui sont forcément à l'œuvre dans les moments les plus difficiles et de repli économique.

### **Franck Geiling**

Nous avons progressé sur la diversification de ces questions sociales et travaillons sur le logement social, notamment pour les étudiants, pour les plus anciens, et pas simplement le logement social classique. J'insiste sur la question de l'échelle de la prise en compte de cette dimension sociale qui ne devrait pas, en tout cas dans l'urbanisme, concourir à faire de la ségrégation spatiale au-delà de la ségrégation sociale qui me paraît être aussi une responsabilité que nous avons dans nos actions quotidiennes.

Sur les nouveaux métiers, la complexité est de mise parce que les choses sont en mouvement et que cette complexité-là est encore moins appréhendable aujourd'hui par une seule personne, une seule institution. Quand on parle d'urbanisme, on ne parle pas d'urbanistes mais bien d'équipes de projet pluridisciplinaires. Je pense enfin que l'on ne parle pas assez de la question de la temporalité, de la concordance des temps, qui est au cœur de notre métier.